

La notice de cet avis est disponible en [cliquant ici](#) ou sur impots.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP PALAISEAU
3 RUE EMILE ZOLA
91874 PALAISEAU CEDEX

Vos références

Numéro fiscal (C) : 14 69 517 608 160
Référence de l'avis : 21 91 8806390 79

Département : 910
ESSONNE
Commune : 471
ORSAY
Lieu d'imposition : 0975
29 AV DE LA CURE D AIR

Numéro FIP : 910 42 69 7334029789 3
Numéro de rôle : 740
Date d'établissement : 22/10/2021
Date de mise en recouvrement : 31/10/2021
Identifiant service : 91121

Vos contacts

 **Par messagerie sécurisée**
dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr

 **Par téléphone**
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

 **Sur place**
auprès de votre centre des finances publiques
(horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact »)

SIP PALAISEAU
SAID 1ER SECTEUR
3 RUE EMILE ZOLA
91874 PALAISEAU CEDEX

* (service gratuit + coût de l'appel)

Somme à payer

715,00 €

Date limite de paiement : 15/12/2021

Payez cette somme par un des moyens suivants :

- sur impots.gouv.fr en vous connectant à votre espace particulier, puis laissez-vous guider ;
- en utilisant le code ci-dessous avec votre smartphone ou votre tablette.

Flashcode

Flashez ce code avec l'application « Impots.gouv » pour payer par smartphone ou tablette.



Plus d'informations dans la notice de cet avis.

Retrouvez désormais vos **biens immobiliers bâtis** et leur descriptif dans votre espace sécurisé sur impots.gouv.fr.

TAXE SUR LES LOGEMENTS VACANTS 2021

Propriétaire : THOMAS THIBAUT MICHEL FERNAND

DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

Nombre de locaux	Base	Taux	Cotisation
1	5250	12,5 % 25 %	656
Nombre total de locaux :		1	Cotisation totale 656
			Frais de gestion 59
		Montant de votre impôt	715

DÉTAIL DES LOCAUX IMPOSÉS

Invariant	Nature	Réf. cadastrale	Bât. Esc. Niv. Porte	Numéro de lot	Base	Taux
4710297171Y	MAISON	AV 0843	B010001001		5250	12,5 %

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2022.

Les calculs ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail, sont réalisés dans le cadre d'un traitement algorithmique. Conformément au code des relations entre le public et l'administration, vous avez accès aux règles définissant ce traitement, ainsi qu'aux principales caractéristiques de sa mise en œuvre et l'explicitation de vos droits en la matière, en consultant impots.gouv.fr, rubrique « ouverture des données publiques de la DGFIP ».

Les informations recueillies pour la taxe d'habitation, la contribution à l'audiovisuel public, la taxe annuelle sur les logements vacants et la taxe d'habitation sur les logements vacants font l'objet d'un traitement de données à caractère personnel mis en œuvre par la Direction générale des Finances publiques (120 rue de Bercy 75772 PARIS). Pour toutes informations sur la protection de vos données personnelles, consultez la politique de confidentialité accessible depuis la page internet suivante : <https://www.impots.gouv.fr/portail/confidentialite-informations-personnelles>. Des informations sur votre taxe d'habitation sont communiquées aux organismes visés par l'article L. 135 B du livre des procédures fiscales.

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et au règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant ainsi que d'un droit à la limitation du traitement. Pour exercer vos droits vous pouvez adresser votre demande au centre des finances publiques ou à l'adresse suivante : donnees-personnelles-mes-droits@dgfip.finances.gouv.fr. En outre, si vous estimez que le traitement de vos données à caractère personnel n'est pas conforme aux dispositions légales et réglementaires, vous pouvez exercer votre droit de réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés.